

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [4]

Artikel: Communauté d'action (in) pour l'égalité des droits entre hommes et femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'oubliez pas d'aller voter!

Constitution fédérale

de la

Confédération suisse

(Du 29 mai 1974)

Art. 4

Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilèges de lieu, de naissance, de personnes ou de familles.

Alinéa 2 proposé à la votation fédérale du 14 juin 1981 :

**L'homme et la femme sont égaux en droits.
La loi pourvoit à l'égalité en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail.
Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.**

Oui

Communauté d'action (in) pour l'égalité des droits entre hommes et femmes

La communauté d'action (in) est une association, fondée le 19 juillet 1980. Elle est neutre sur le plan politique et confessionnel.

Son but est de réunir le plus grand nombre possible de femmes et d'hommes en vue de défendre et de propager les principes de l'égalité des droits.

Son comité comprend les personnes suivantes :

Présidents :

Dr Emilie Lieberherr, conseillère aux Etats, Zurich
Prof. Dr Gilles Petitpierre, conseiller national, Genève

Vice-présidentes :

Jacqueline Berenstein-Wavre, députée, ancienne présidente de l'Alliance de sociétés féminines, Genève

Alice Moneda, responsable du département féminin de la Société suisse des employés de commerce, Zurich

Autres membres du comité :

Alma Bacciarini, conseillère nationale, Breganzona
Carla Bossi-Caroni, vice-présidente de l'Alliance de sociétés féminines, Lugano
Dr Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse, Berne
Max Chopard, conseiller national, président du groupe parlementaire des employés, Untersiggenthal
Heidi Deneys, conseillère nationale, Neuchâtel
Annemarie Höchli-Zen Ruffinen, présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, Baden
Alfred Hubschmid, président de la Fédération suisse des employés, Zurich
Hans-Ulrich Hug, député, président central de la Société suisse des employés de commerce, Berne
Helga Kohler, vice-présidente de l'Union syndicale suisse, Berne
Elisabeth Lardelli-von Waldkirch, ancienne conseillère nationale, Coire
Dr Liselotte Meyer-Fröhlich, conseillère communale, présidente du Centre de liaison des associations féminines suisses, Zurich
Prof. Dr Charles-Albert Morand, professeur en droit public à l'Université de Genève
Dr Lili Nabholz-Haidegger, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, Zurich
Janine Rappaz, présidente de la Fédération suisse des femmes protestantes, Vevey
Christoph Reichenau, Fürsprecher, Berne

L'ABC DE L'ÉGALITÉ

a été rédigé à la demande de (in), communauté d'action pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, Zurich, par Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Corinne Chaponnière et Martine Grandjean. Il constitue un tiré à part du journal «Femmes Suisses», avril 1981.

FEMMES SUISSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE,

mensuel romand d'information féministe. Vente en kiosques et sur abonnement (abonnement annuel Fr. 30.—). Renseignements et administration : Edwige Tendon, case postale 194, 1227 Carouge/Genève, tél. (022) 42 03 15, CCP 12-11 791.

Copyright by (in), Postfach 869, 8021 Zurich.